

INVITATION
ASSEMBLEE GENERALE ASCE NSO 31
Le jeudi 6 mars 2025

Vous êtes conviés à assister à l'assemblée générale de l'ASCE NSO 31 qui aura lieu
au restaurant « O Cent couverts », 2 Rue Maurice Caunes à TOULOUSE

Ordre du jour

- 09h30 : Accueil des participants et café d'accueil
- 10h00 : Assemblée générale :
 - ✓ Rapport moral
 - ✓ Rapport d'activités 2024
 - ✓ Rapport financier
 - ✓ Projet de budget
 - ✓ Programme d'activités 2025
 - ✓ Elections pour le renouvellement du tiers sortant
 - ✓ Cotisations 2026
 - ✓ Questions diverses
- 12h30 : Repas

Le comité directeur se compose de 21 membres au plus. Dans le cadre du renouvellement du tiers sortant, 7 postes sont à pourvoir pour un mandat de 3 ans.

Les 7 membres sortants du comité directeur sont : Didier BARTHAS, Marcel BENET, Natacha DUBRUL, Sandra GUILLAU, Monique MAZEAU, Ghislaine REVY et Nathalie VAR.

Le poste de vérificateur aux comptes (Hélène MANDEMENT) est renouvelable chaque année.

De plus, 2 postes sont à pourvoir au titre du comblement de la vacance : 1 poste pour un mandat de 2 ans et 1 poste pour un mandat de 1 an.

Notre association tient un rôle social primordial au sein de la Direction Territoriale Sud-Ouest de VNF. Vous êtes motivés(es), vous souhaitez poursuivre et améliorer les diverses actions entreprises, en proposer des nouvelles ; donc n'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Vous serez les bienvenus ! Est éligible au Comité Directeur toute personne membre actif ou membre participant de l'association à jour de sa cotisation.

Les candidatures nouvelles, ainsi que celles des membres rééligibles, devront parvenir **avant le 28 février 2025**, avec le bulletin ci-joint à Nathalie VAR, Présidente de l'ASCE NSO 31.

Une autorisation d'absence pour le jeudi 6 mars 2025 est accordée, sous réserve des nécessités de service, à toutes les personnes souhaitant participer à l'Assemblée Générale qui déposeront une demande de congé réglementaire auprès de leur supérieur hiérarchique. Si vous ne pouvez y assister et si vous êtes à jour de votre cotisation, vous pouvez remettre la procuration ci-jointe datée et signée, à un adhérent (à jour aussi de sa cotisation) pour vous représenter.

A l'issue de l'assemblée générale, un repas est prévu pour lequel une participation de 18€ vous sera demandée. Merci de prévoir un moyen de paiement (chèques ou espèces uniquement).

Afin d'organiser au mieux cette journée, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire à l'aide du coupon ci-dessous et l'envoyer sur la boîte mail de l'ASCE-NSO 31 : ascee.associations.oh.dt-sud-ouest@vnf.fr.

Nous comptons sur vous ! Venez nombreux !

COUPON A RETOURNER

Bulletin d'inscription
à retourner à **ASCE-NSO 31 avant le 28 février 2025**

Nom :

Prénom :

- participera à l'assemblée générale
- participera au repas (chèque de 18 € joint à l'ordre de l'ASCE NSO 31)